

# COMPTE RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

## Du 12 JANVIER 2021 A 19h

AFFICHE LE : 26/01/2021

Le 12 Janvier 2021 à 19h, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué le 6 janvier 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi sous la présidence de Madame VEZAT-BARONIA Maryse, Maire.

Compte tenu de l'épidémie de COVID 19 et afin que chaque élu dispose d'un espace de 4m2 la salle retenue pour l'organisation de cette séance est la salle du Moulin.

### Etaient présents :

ALBERT Magalie - ALVADO Régis - CARON Sébastien - CARON-JOURDA Yves - CHAGNE Patrick - CHAVY Sophie - ESCORIHUELA Daniel - GARNACHO Lucie - LESUEUR Agathe - LOZE Caroline - MAILHOL Sylvie - MESBAH-LOURDE Pascale - PERSILLON Cyrille - PICARD Serge - PONS Bernard - SANTA CRUZ Roger - SEGALA Laetitia - SOUCASSE-PIQUEMAL Eliane - VEZAT-BARONIA Maryse - VOUTZINOS Michel

**Procurations** : LOURDE Michèle à Sylvie MAILHOL - SOUCASSE Laurent à Sébastien CARON - SUDRE Agnès à Sophie CHAVY.

Sophie CHAVY est désignée secrétaire de séance

Le quorum étant atteint Mme le Maire ouvre la séance à 19h10.

Mme le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 15/12/2020 au vote.

Décision :  adoption  rejet  autre :  
 Votée à l'unanimité  votée à la majorité (pour : / contre : / abstention : )

Votants : 23	Pour : 23	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			

Mme le Maire demande l'autorisation d'ajouter trois points à l'ordre du jour :

- Création d'un poste catégorie B
- Devis de la Poste pour plan d'adressage commune
- Examen demande d'Orange

Les élus valident à l'unanimité cette demande.

Décision :  adoption  rejet  autre :  
 Votée à l'unanimité  votée à la majorité (pour : / contre : / abstention : )

Votants : 23	Pour : 23	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			

## ORDRE DU JOUR

\*\*\*\*\*

### I) DEMANDES DE SUBVENTIONS : CONTRATS DE TERRITOIRE 2021 :

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé

Information

*Objet* : Au titre de la programmation 2021 des contrats de Territoire, Mme le Maire propose de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental pour les dossiers suivants :

DOSSIER	MONTANT TRAVAUX € HT	MONTANT AIDE € HT	RESTE A CHARGE € HT
ACCESSIBILITE OFFICE NOTARIAL	5 000.00	2 000.00	3 000.00
ACCESSIBILITE ANCIENNE GENDARMERIE	5 000.00	2 000.00	3 000.00
ACCESSIBILITE ANCIEN DISPENSAIRE	5 000.00	2 000.00	3 000.00
SALLE POLYVALENTE (réhabilitation, dont travaux isolation)	250 000.00	100 000.00	150 000.00
TERRAIN CCV SDIS	65 000.00	26 000.00	39 000.00
RESERVE FONCIERE GROUPE SCOLAIRE	35 000.00	14 000.00	21 000.00

Ces demandes de subvention sont validées à l'unanimité.

Décision :  adoption

rejet

autre :

Votée à l'unanimité  votée à la majorité (pour : / contre : / abstention : )

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

## **II) ASTREINTES SEMAINE SERVICES TECHNIQUES**

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé

Information

Objet : Le comité technique du Centre de Gestion a rendu un avis favorable à la mise en place d'astreintes sur la semaine complète, pour les agents du service technique de la commune.

Les agents percevront une indemnité d'astreinte de 159.20 € à laquelle s'ajoutera la rémunération ou la compensation des interventions.

En effet, au choix des agents les interventions donneront lieu soit à l'attribution d'un repos compensateur soit au versement de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires.

Mme le Maire demande aux élus de se prononcer sur la mise en place de cette astreinte semaine et sur la faculté laissée aux agents d'opter pour la rémunération ou la compensation des heures d'intervention.

Les élus valident à l'unanimité les propositions faites.

Décision :  adoption

rejet

autre :

Votée à l'unanimité  votée à la majorité (pour : / contre : / abstention : )

Votants : 23	Pour : 23	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			

La mise en place des astreintes sera effective à compter du 01/02/2021.

## **III) PARTICIPATION COMMUNES EXTERIEURES FRAIS SCOLARITE**

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé

Information

Objet : Mme le Maire rappelle que le coût des frais de scolarité par élève, est estimé pour une commune de notre strate à 1200 €/an.

Le montant actuellement facturé aux communes dont nous accueillons des enfants est de 832 €.

Mme le maire propose d'augmenter progressivement le montant de cette participation pour atteindre 1000 €, ainsi pour l'année scolaire 2020- 2021 le montant facturé pourrait être porté à 890€.

Cette proposition est votée à l'unanimité

Décision :  adoption

rejet

autre :

Votée à l'unanimité  votée à la majorité (pour : / contre : / abstention : )

Votants : 23	Pour : 23	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			

#### **IV) ORANGE**

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé

Information

**Objet** : L'entreprise ORANGE sollicite l'accord de la mairie pour s'installer sur le château d'eau situé sur la parcelle cadastrée section A n°515.

Cet emplacement sera mutualisé avec d'autres opérateurs.

Mme le Maire propose de donner une suite favorable à cette demande.

Décision :  adoption  rejet  autre :  
 Votée à l'unanimité  votée à la majorité (pour : / contre : / abstention : )

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

#### **V) CREATION POSTE CATEGORIE B**

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé

Information

L'agent de catégorie C en charge de la comptabilité fera valoir ses droits à la retraite au 01/09/2021. Pour pourvoir à son remplacement, Mme le Maire souhaite recruter un agent de catégorie B, ce qui permettra d'enrichir les missions confiées.

Cette création est validée à l'unanimité.

Décision :  adoption  rejet  autre :  
 Votée à l'unanimité  votée à la majorité (pour : / contre : / abstention : )

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

## **VI) FIABILISATION ADRESSES**

*A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA*

*Délibération*

*Exposé*

*Information*

L'entreprise la Poste a été contactée pour mener une mission de fiabilisation des adresses, de préparation du plan d'adressage et d'accompagnement sur la communication auprès des administrés.

Le devis chiffre l'ensemble de ces prestations à 7 000 € HT.

Les élus souhaitent engager cette démarche qui s'étalera sur 9 mois environ et valident le devis proposé.

Décision :  adoption

rejet

autre :

Votée à l'unanimité  votée à la majorité (pour : / contre : / abstention : )

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

## **QUESTIONS DIVERSES**

1) *A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA*

*Délibération*

*Exposé*

*Information*

La Communauté de communes du Volvestre répartit entre les communes adhérentes le fonds de péréquation.

Le montant reversé à la commune de Rieux-Volvestre n'est que de 2 140 €, car sont prélevés sur cette recette fiscale les montants correspondant aux transferts de charge à la CCV, des compétences promotion du tourisme et GEMAPI.

2) *A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA*

*Délibération*

*Exposé*

*Information*

Suite à une évolution réglementaire, seules les communes de moins de 2 000 habitants non comprises dans une aire urbaine de plus de 5 000 habitants, seront désormais éligibles aux aides à l'électrification rurale. Rieux-Volvestre ne remplirait plus les conditions.

Des dérogations sont toutefois possibles pour les communes de moins de 5 000 habitants présentant un caractère dispersé de l'habitat.

C'est à ce titre que le Président du SDEHG a sollicité une dérogation pour notre commune.

3) A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé

Information

Mme le Maire informe qu'à compter du 01/01/2021, le patrimoine géré par la SA des Chalets le sera par l'OPH 31, ce dernier aura donc en charge l'ensemble du parc situé sur notre commune.

Séance levée à 20h

Le Maire,

Maryse VEZAT-BARONIA

